

Estimation des frais scolaires pour les élèves de 6^{ème} année

Année scolaire 2026 – 2027

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après l'estimation des frais pour l'année scolaire 2026-2027 qui seront réclamés par notre école.

Les frais liés à la scolarité sont clairement définis par l'article 1.3.1-1, 1.7.2-1, 1.7.2-2, 1.7.2-3 du « Code de l'enseignement fondamentale et secondaire du 03.05.2019 ». Certains montants pourraient être légèrement adaptés en fonction du coût réel.

Des activités pédagogiques peuvent être organisées en dernière minute en fonction de l'actualité.

<u>FRAIS OBLIGATOIRES</u>	MONTANT
DESCRIPTION	ESTIMÉ
Photocopies	Max 40€
Activités/sorties culturelles dans le cadre du cours de français	15 €
Activités/sorties culturelles pour l'option latin	100 €
Voyage thématique – option Géo	400€
Voyage thématique – option histoire, langues esp.	Max 600€
Voyage à Rome – option latin	Max 430€
Activités/sorties culturelles pour l'option histoire	
Activités/sorties culturelles pour l'option histoire	35€
Activités/sorties culturelles pour l'option sciences	50 €
Voyage écologie à Vierves (pour les options sciences et géographie)	MAX 300 €
Échange linguistique en Flandre (pour l'option immersion NDLS)	25€
Voyage linguistique - Maastricht	290€
Activités sportives : piscine, patinoire, fitness, skate-park et escalade	Max 50€
Sortie Sportive	40€
Visite des institutions belges	50€
Cinéma – thème génocide Tsiganes	10€
<u>FRAIS FACULTATIFS</u>	
DESCRIPTION	
Voyage des artistique	150 €
T-shirt de gym	6€
Voyage rhétos	Max 850 €
Journée dans un parc d'attraction	Max 100€
<u>PRÊT DU LIVRE</u>	
Manuel Aula international plus 2 (espagnol)	
<u>SERVICES PROPOSÉS</u>	
Pochette photo individuelle et de groupe	Max 15€
Location de casier	10€
Intendance :	
• Repas	4€
• Sandwich	2.50€
• consommation	Max 1.20€

Le journal de classe et le badge sont fournis gratuitement en début d'année. Toute demande de renouvellement coûtera 2.75 € pour le journal de classe qui est à retirer chez Madame la Directrice adjointe et 4€ pour le badge à payer en espèces au bureau A006.

L'école utilise un système de paiement par virement bancaire.

Les décomptes des frais de l'année scolaire en cours sont accessibles via la plateforme « Ecole en ligne ».

Lorsque le montant des frais dépasse 50€, une demande d'échelonnement peut être introduite par mail à l'attention du Directeur à l'adresse suivante : paiementisis@arv.be.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

La Directrice f.f,

S. CORNEZ